

Page 9
Légation de Suisse
en
France

acc. receipt. le 6 Oct. 1894.

Paris le 3 Octobre 1894

5

CONSEIL GÉNÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
— 6 OCT. 94 —
N° 6666

XXVI A. envoi par cassette le 5 Oct. 94

2/94 intit. 6666

vers l'Assemblée nationale à Paris le 5 octobre 1894
à 11 h 30 (1/4)

Monsieur le Conseiller fédéral

Il est arrivé à Paris le 5 octobre 1894

et il est

Le personnel politique ne me paraît pas rentré à Paris. Le Président de la République revient ce soir. Le Président de la Chambre est rentré hier matin. Celui du Sénat, ainsi que tous les ambassadeurs, sont encore absents.

Avant de me rendre aujourd'hui à l'audience ordinaire du Ministre des Affaires Etrangères, j'ai tenu à m'orienter ^{quelque peu} en m'adressant à M. Burdeau

Président de la Chambre, qui est un tant pis pour

M. Burdeau, dont la santé était si ébranlée qui au lendemain de l'arrivée de M. Casimir-Périer il a absolument dû décliner la présidence du Conseil,

Au Département fédéral
des Affaires Etrangères

a Berne



2

1901-1902 Janv 8

a tout à fait bonne mine ; il s'est caché tout l'été dans un coin perdu du Département de l'Yonne. Pour le moment c'est une véritable rémission et je disire pour la France qu'il ne succombe pas de rechute.

[M. Burdeau, après avoir reconnu que le Ministère Dupuy avait été très discuté à la fin de juillet pendant les débats de la loi sur les anarchistes et probablement sauvé par l'intervention de M. Casimir Perier qui exhorta au Dimanche matin les Ministres et obtint de ceux de s'appaser à tout Nouvel Amendement, a émis l'opinion, qu'à l'heure actuelle et d'après les bruits qui lui rentraient, il y avait des chances sérieuses pour que M. Dupuy et son Ministère réussissent à doubler le cap du budget, c'est à dire à vivre jusqu'au delà du 1^{er} Janvier. Si il fallait parier, M. Burdeau parierait

dans ce sens, bien que, selon lui, M. Dupuy commette
 à la taïbune des fautes de langage & laisse échapper
 parfois des paroles si imprudentes que cela équivaut
 à des fautes politiques.] J'ai demandé au Président, en présence de la
 presse formulée par lui, si, dans le cas d'un accident
 qu'il paraît considérer comme possible, M. Hanotaux
 conserverait le portefeuille des Affaires Etrangères dans le
 nouveau Ministère. Quand un (je ne crois pas me
 tromper) si en creusant mes souvenirs, ce quelqu'un
 n'était pas M. Hanotaux lui-même), qui a donné
 à entendre que M. Serier avait recommandé,
 lorsqu'il a quitté le quai d'Orsay et la Présidence
 du Conseil M. Hanotaux au nouveau président,
 M. Dupuy, pour le portefeuille des Affaires Etrangères
 M. Burdeau a hésité, puis a fini, après
 réflexion et après un temps d'arrêt, par répondre:

4

Si le futur Président du Conseil tient
 absolument à conserver M. Flanataux, il sera
 conservé, mais je puis vous dire, dans la plus grande
confidentialité, que j'ai des motifs personnels de penser
 que si il reste au Quai d'Orsay, ce n'est pas M. Berier
 qui l'y maintiendra de son chef. Il est exact
 que M. Berier ait demandé à M. Dupuy sa
 nomination et je sais qui d'après des renseignements
 que M. Flanataux est à l'Elysée depuis que M.
 Berier y est. Les rapports de M. Berier et de M.
 Flanataux ont été bons lorsque le premier dirigeait
 les Affaires Etrangères, mais ce n'était pas un
 culte. D'autre part M. Flanataux n'a pas de
 racines dans le Parlement ni dans le pays et
 "ce qu'il vise ce n'est pas de rester Ministre."
 M. le Président de la Chambre, qui, en sa
 qualité de Lyonnais est un partisan courant des
 traités de commerce, et qui, en sa qualité d'ami d'enfance

5

de notre pays, est un partisan déclaré de l'amélioration des rapports économiques entre les deux nations, qui a dit aussi qu'il avait suivi de près ce qui s'était passé à Mâcon. Il est d'avis que les adversaires de M. Melini gagnent incontestablement du terrain en France; que la réaction en faveur des idées libérales marche certainement plus vite qu'il n'eût jamais osé l'espérer il y a deux ans; que l'agitation dans la partie viticole de la Bourgogne est sérieuse et sincère mais qui elle est encore très locale; que la manifestation des Chambres syndicales lyonnaises est un grand pas et aura du retentissement (Voir les journaux d'hier), mais que M. Melini est encore le maître de la situation au Parlement. Si la Suisse veut transiger, la transaction ne pourra donc être que très modeste. Après quelques phrases entortillées sur la manifestation de Mâcon, M. Burdeau s'est interrompu: "Non, de vous à moi il ne faut pas de

6

phrases ; je ne dois pas Vous cacher que le discours
 de M. Droz à Mâcon risque de froisser notre
 unité nationale ; cela sera exploité encore plus
 que jusqu'à présent. Je pense bien que si M. Droz
 a parlé comme il l'a fait c'est que l'opinion dans
 Votre pays l'exigeait, et si, comme je le pense, tel
 est le cas, il eût mieux valu ne pas aller. J'ai
 beaucoup d'amis en Suisse ; je les vois ou ils m'écrivent ;
 je sais par eux qu'il se fait une réelle et lente désaffection
 chez Vous à notre égard, non pas chez les hommes
 à longue vue mais dans la foule. Je vois bien ce qui
 se passe en Italie où j'espérais que nous
 conservions toujours des sympathies en Piémont et
 dans le Milanais et où elles ont disparu. Je vois
 aussi pourquoi cela chez Vous et c'est un côté politique que notre
 Gouvernement devrait ne pas tarder à comprendre pour
 imposer une transaction à notre Parlement — si Vous

7

êtes disposés à transiger à des conditions très modestes. Si Vous demandez autant qu'en 1892 la Chambre sera convaincue non sans raison que c'est le commencement de la fin du tarif Méline et dans ce cas la défaite est certaine avec le tempérament actuel du Parlement.

En sortant de la Présidence de la Chambre des Députés je me suis rendu au Ministère des Affaires Etrangères où j'ai fait ma visite de rentrée à M. Hanotaux.

Le Ministre, que j'ai naturellement interrogé sur la question qui émeut en ce moment au plus haut degré les cercles parisiens, à savoir la sante de l'empereur de Russie, m'a dit qu'il était impossible d'obtenir des renseignements certains sur la nature de

la maladie ; chez les empereurs comme chez les particuliers, les médecins ne doivent rien dire, la famille ne veut rien dire et les voisins ne savent rien de précis. Si c'est le mal de Bright, la situation finit est extrêmement grave ; si c'est la diabète on peut vivre fort longtemps avec des soins intelligents.

Quant à la situation anglo-française, le bruit que la presse anglaise à ce sujet et qui ferait croire à l'imminence de graves événements, ne repose absolument sur rien. Il ne s'est rien produit de nouveau depuis le mois de Juillet. Il y a des foules de questions, dans le monde entier, entre la

France et l'Angleterre ; on les étudie ; on les discute ; on en parle une fois ou deux, et autre ; on en a une fois ou deux petites réunions ; Lord Dufferin, n'arrive pas à Paris avant la fin d'Octobre ;

9

, à chaque jour suffit sa peine ; les émotions n'ont pas manqué et elle avec les affaires du Maroc et la guerre sino-japonaise. Vous êtes heureux en Suisse de ne pas avoir de consulat à Fez en de question d'extrême-Orient. C'est à peine si j'ai pu me faire à Vichy pendant quinze jours pour une cure indispensable, sans avoir une minute pour mes travaux historiques.

Le Ministre m'en eut suite questionné sur l'impression que je rapportais de Suisse au sujet de la situation commerciale des deux pays.

J'ai répondu que j'avais eu l'honneur de vous rappeler la conversation que nous avions eue, M. Hanotaux et moi, chez M. Casimir Perier, au commencement de Juillet et j'ai ajouté que certaines objections avaient été formulées. C'est aussi qui on

20

ni avait paru distinguer quelque chose de plus officiel, de plus solennel qu'une simple conversation de manière à éviter l'apparence de secret; puisqu'il faudra bien en venir à rendre publique l'existence de négociations. À cet égard M. Hamiaux incline à penser que cette publicité serait une faute: si on négocie et si en aboutit, il faut se présenter avec un fait accompli et ce serait une erreur d'amenuiser d'avance, pendant les négociations, les intérêts hostiles et les intrusigeants qui existent en France, de provoquer au cours des parapelles, des interpellations auxquelles on ne pourrait pas répondre; il ne semble pas nécessaire d'emboucher dès le début la grande trompette.

Une autre objection que j'ai rencontrée n'a paru porter sur le lieu des négociations,

et, bien sûr je ajoute. On m'a parlé ceci non plutôt à Berne que l'en négociait à Paris ; cependant, à la fin de mon séjour en Suisse, on m'a semblé mettre moins d'importance à ce point. M. Hanotaux a répondu alors à qui il avait déjà dit le 4 juillet à Savoie qu'en dormant la préférence à Berne, il avait eu l'intention d'être agréable au Conseil fédéral puisque, devant l'opinion publique, c'était la France qui venait en Suisse ; en outre ses occupations l'empêchaient de s'occuper avec beaucoup de suite des détails et il est obligé d'avouer un secret public, à Savoie que le ministre actuel du commerce M. Lourties ne lui serait pas d'un grand secours, attendu qui il est notable que cet honorable Sénateur n'a pas les compétences ni les capacités de M. Jules Rochefort comme c'est sur le Parlement français.

M

qui il faut agir, plus que sur l'opinion en Suisse, la signature de M. Barrère ferait bien à Paris; cependant, il me a dit en terminant M. Hanotaux, je ne fais nullement une grande affaire de cette question de liste et si Votre Gouvernement tenait décidément à Paris, je n'y prêterais sans hésiter.

M. Hanotaux a continué en disant qu'à ses yeux il fallait toutefois se placer au point de vue pratique, à ce qui était actuellement possible et faisable, et qu'il pouvait me déclarer catégoriquement que si, après discussion, il mettait son nom en celui du représentant de la France à Berne au pied d'un arrangement avec nous, cet arrangement serait ratifié par le Parlement français, mais bien lui Hanotaux j'en sais. "cela n'est parfaitement égal de rester Ministre des Affaires Etrangères ou non; je ne veux pas jeter la pierre à M. Ribot qui

13

„était en même temps Président du Conseil et j'en ai
 „pu avoir à tenir compte d'autres considérations,
 „mais pour ma part, si nous arrivons à une
 „transaction que j'accepte, elle sera ratifiée ou je
 „resterais sur le carreau.”

J'ai alors fait observer qu'on avait
 reproché autrefois à M. Jules Roche d'avoir cherché,
 en s'entendant avec nous, une occasion de faire une
 belle sortie du Ministère. M. Flamat aux a alors
 interrompu en disant „Mais je ne tiens pas du tout
 „à sortir du Ministère” ce qui est peut être en
 contradiction avec ce qu'il venait de dire peu d'instants
 auparavant. Il a continué comme suit : „Tout cela
 sont des préliminaires, nous nous reverrons.” De
 mon côté j'en ai pas insisté, car je tenais d'une part
 à pouvoir recevoir vos impressions, et d'autre part

Vf

à ne pas en avancer tant que nous sommes
 en présence du Bundesrat. M. Hamiaux
 estime d'ailleurs que la réunion de Mâcon a été
 très utile. Il ne faut pas tellement lui en exagérer
 l'importance, car pour le moment cette importance
 est tout à fait locale, mais la réunion de
 Mâcon a attiré l'attention sur un état de choses
 qui il est désirable de voir prendre fin. Le
 Ministre qui a dit avoir été préalablement
 consulté par les organisateurs français, les ayant
 vivement encouragés, et il estime, ce sont ses
 propres paroles, que les résultats sont excellents
 "à tous égards pour le gouvernement et pour tous
 ceux qui désirent au lui un rapprochement
 franco suisse"

Au moment où je prenais congé, le Ministre

15

m'a dit "Et les Zones!" j'ai répondu que
j'aurais également en l'honneur de Vevey entretenu
aussi que divers personnages variés dans la matière
chez nous ; qui on qui avait mentionné divers projets
^{C. n. o. Sur la base de l'avis de l'anc. le féd. du 9 mai 1895. E.D.}
fort intéressants en vue d'assurer le bénéfice des
crédits aux réfugiés expatriés des Zones et que je
ne désespérais nullement, lorsque cette étude
serait terminée, de voir enfin l'état de choses actuel
j'améliorer d'une façon ou d'une autre au profit
des véritables intérêts, "je le désire heureusement,
"cela serait une bonne détente," (*) et nous en sommes
restés là. (*) a répliqué M. Hanotaux.

Alors, ensemble l'assurer fédéral, les
almanacs de ma haute considération

Le Ministre de Suisse.

Dardy

P.S. J'ai dit à M. Hanotaux que lors de mes deux dernières visites à Berne, M. Barrière n'était pas dans cette

ville, sauf lors de ma dernière course dans la ville fédérale le 21 Septembre où j'ai rendu visite à M. Ex. sans La remercier. J'ai reçu de M. Barrère le lendemain un très aimable billet à la campagne et ne manquerai pas d'aller le voir si je fais une pause à Berne lorsque j'en ai en Suisse chercher ma famille à la fin du mois.